

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	8
ARCHITECTURE DU LIVRET	12
CONSTAT GÉNÉRAL	14
SÉQUENCE 1 : L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA LECTURE AUX PREMIÈRES ANNÉES DU PRIMAIRE	18
<hr/>	
CONSTAT	19
OBJECTIFS	21
DIAGNOSTIC	22
MÉMENTO : CE QUE TU DOIS SAVOIR	26
1. Clarification conceptuelle	26
1.1. La notion de lecture	26
1.2. Les concepts liés à l'apprentissage de la lecture	27
2. Méthodes de lecture	31
2.1. Conditions requises pour un bon apprentissage de la lecture	32
2.2. Objectifs de l'enseignement/ apprentissage de la lecture et de l'écriture	33
3. Méthodes d'apprentissage de la lecture	34
3.1. La méthode syllabique (ou synthétique)	34
3.2. La méthode globale (ou analytique)	35
3.3. La méthode mixte	36
4. Évaluation de la lecture	37
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	39
1. Stratégies de développement des facteurs favorables à l'apprentissage de la lecture	39
1.1. Des activités pour le développement des ressources physiques et sensorielles	39
1.2. Des activités pour le développement des ressources psychomotrices et cognitives	39
1.3. Des activités pour le développement des ressources affectives	39

2. Démarche générale de la méthode mixte	40
2.1. Les démarches méthodologiques pour l'étude d'un phonème au CP1	40
2.2. La démarche méthodologique pour l'étude d'un phonème au CP2	43
3. Quelques stratégies d'apprentissage de la lecture au cours préparatoire	45
3.1. Comment développer la conscience phonologique?	45
3.2. Comment lier la lecture et l'écriture pour renforcer la conscience phonologique par la maîtrise des graphèmes?	47
3.3. Comment développer la conscience morphologique?	48
3.4. Comment approfondir chez tes élèves la compréhension des textes lus?	48
4. Comment évaluer la lecture avec des outils appropriés?	51
ACTIVITÉS	53
CORRIGÉS	59
1. Corrigés du diagnostic	59
2. Corrigés des activités	62
ANNEXE	68
BILAN	69
BIBLIOGRAPHIE	71
SÉQUENCE 2 : L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ÉCRITURE AU CP AUX PREMIÈRES ANNÉES DU PRIMAIRE	72
CONSTAT	73
OBJECTIFS	75
DIAGNOSTIC	76
MÉMENTO : CE QUE TU DOIS SAVOIR	79
1. Clarification conceptuelle	79
1.1. Le graphisme	79
1.2. L'écriture et la bonne écriture	80

S O M M A I R E

1.3. La production écrite	81
1.4. La médiation sociale et le guidage interactif	81
2. Compétences à développer en écriture	82
3. Conditions d'une bonne écriture	83
4. Principes d'enseignement de l'écriture	84
4.1. Principes généraux	85
4.2. Principes spécifiques à l'acquisition de la graphie	85
4.3. Principes spécifiques à la production écrite	85

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Quelques stratégies pour amener les élèves à acquérir une bonne graphie des lettres ...	86
1.1. Le recours à l'analogie	86
1.2. Le choix de l'écriture	87
1.3. L'usage des affichages	88
1.4. Le choix des outils	89
2. Démarche méthodologique pour enseigner la graphie des lettres	89
2.1. Propédeutique à la graphie : le graphisme	89
2.2. L'apprentissage de la graphie	90
3. Quelques stratégies pour développer les compétences de production écrite	92
3.1. Les stratégies pour débiter la production écrite au CP	92
3.2. Les stratégies pour amener plus loin les élèves dans la production écrite au CP	92
3.3. L'intégration de la production écrite dans les autres apprentissages	93
4. Démarche méthodologique pour accompagner les élèves dans la production écrite	93
4.1. L'écriture tâtonnée	93
4.2. La dictée à l'adulte	96
4.3. La production écrite à partir d'un modèle	98
4.4. La production de texte libre	100
4.5. Quelques idées pour intégrer la production écrite dans les autres apprentissages	103
5. Comment évaluer l'écriture au CP?	106
5.1. Comment évaluer les compétences des élèves dans la graphie des lettres? ...	106
5.2. Comment évaluer les compétences des élèves dans la production écrite?	108
5.3. Un cas particulier : évaluer les élèves lors de la dictée à l'adulte	110

ACTIVITÉS	111
CORRIGÉS	115
1. Corrigés du diagnostic	115
2. Corrigés des activités	117
ANNEXE	120
BILAN	121
BIBLIOGRAPHIE	122

AVANT-PROPOS

Ces livrets, élaborés dans le cadre de l'initiative francophone pour la Formation à distance des maîtres (IFADEM), arrivent dans un contexte national où la question de la qualité de l'éducation se pose avec acuité. En effet, malgré les énormes efforts réalisés par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et ses partenaires, à travers les différents projets et programmes de développement, beaucoup de défis restent encore à relever, notamment celui de la qualité des enseignements/apprentissages. Comment donner à chaque élève la chance d'apprendre réellement des choses qui ont du sens pour lui, de s'intégrer harmonieusement dans son milieu social et d'acquérir des compétences qui le préparent sereinement à affronter la vie future ? Comment outiller les enseignantes et les enseignants pour qu'ils soient capables de contribuer à rendre possible cette chance ?

L'expertise qu'apporte IFADEM à notre système éducatif s'inscrit dans la recherche des réponses à cette problématique.

Après avoir parcouru les livrets d'autoformation destinés aux enseignantes et enseignants du primaire, j'ai été convaincu de la pertinence de leurs contenus, par la qualité des démarches mises en œuvre et par les opportunités qu'ils offrent aux enseignantes et enseignants en termes de formation continue.

Les thématiques choisies sont en parfaite adéquation avec les besoins de formation des enseignantes et des enseignants en début de carrière et couvrent l'ensemble des divisions de l'école primaire : la lecture et l'écriture pour le cours préparatoire (CP), l'expression et la compréhension pour le cours élémentaire (CE), et les mathématiques pour le cours moyen (CM). Le quatrième livret aborde une thématique transversale dont l'actualité est reconnue par tous : l'éducation morale et civique (EMC).

Ces livrets se veulent des outils de dialogue fécond aux plans pédagogique et didactique, susceptibles de mettre en relation l'enseignante ou l'enseignant en formation, ses pairs et ses encadreurs pédagogiques ou tuteurs. Chaque livret commence par un constat qui sert de fil conducteur à l'ensemble de son contenu. Après un diagnostic qui lui permet de tester ses connaissances, l'enseignante ou l'enseignant peut entamer son autoformation en passant par des étapes successives qui l'enrichissent aux plans théorique et pratique, pour aboutir à un bilan personnel de son parcours de formation.

Fondées sur le principe de l'autoformation et de l'autoévaluation, les démarches utilisées offrent la possibilité à l'enseignante ou à l'enseignant de progresser à son rythme, d'agir et d'interagir avec son environnement. En le questionnant constamment sur ses propres pratiques pédagogiques, elles préparent l'enseignante ou l'enseignant débutant à devenir un praticien réflexif.

Au regard des avantages indéniables reconnus au dispositif de formation d'IFADEM, j'exhorte les principaux bénéficiaires que sont les enseignantes et les enseignants à s'investir dans cette formation par une bonne exploitation des livrets. Cependant, les contenus qui y sont développés ne sont pas à considérer comme des recettes toutes faites. Il appartiendra à chacun de travailler à les dépasser par un processus personnel d'appropriation. Le but recherché étant d'une part, de susciter des changements favorables à un meilleur apprentissage des élèves et d'autre part, de créer un contexte qui servira de plateforme d'envol à l'enseignante et à l'enseignant pour son développement professionnel.

Merci à nos partenaires, l'OIF et l'AUF pour ce partenariat historique et exemplaire.

Jean Martin COULIBALY
Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation

**ARCHITECTURE
DU LIVRET**

Ce livret, qui a pour objectif général d'aider les enseignants de l'école primaire à enseigner et faire apprendre la lecture/écriture, comprend deux séquences complémentaires :

- La première séquence a pour objectif d'améliorer leurs compétences relatives à l'enseignement/apprentissage de la lecture ;
- La seconde séquence vise à permettre aux enseignants de développer leurs compétences relatives à l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite.

La structure de ces séquences est identique, pour faciliter la lisibilité. Elle comprend huit parties :

- Le **constat**, qui dresse un état des lieux sur la question ;
- Les **objectifs** de la séquence ;
- Le **diagnostic**, pour permettre à l'enseignant de s'autoévaluer et de se positionner par rapport aux attendus avant d'aborder le livret ;
- Le **mémento**, composé des apports théoriques indispensables pour traiter le sujet ;
- La **démarche méthodologique**, qui aide à mettre en œuvre les apports théoriques ;
- Les **activités**, qui sont un entraînement aux différents gestes professionnels abordés ;
- Les **corrigés** des questions posées dans les rubriques « Diagnostic » et « Activités » ;
- Le **bilan**, qui constitue un moment réflexif à l'issue de la séquence.

CONSTAT GÉNÉRAL

Les évaluations du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN¹ (PASEC) de 2014 et de 2016, réalisées dans dix pays d'Afrique francophone, indiquent que plus de 70 % des élèves en moyenne n'ont pas atteint le seuil « suffisant » de compétences en langue après deux ans de scolarité primaire. En d'autres termes, plus des deux tiers des élèves de début de cycle primaire éprouvent beaucoup de difficultés à déchiffrer les composantes de l'écrit et à comprendre des phrases, des textes et des messages oraux. Malgré tous les efforts fournis pour améliorer le système éducatif, force est de constater que les objectifs ne sont pas toujours atteints. Des critiques sont constamment faites sur la baisse de la qualité de l'enseignement de façon générale, mais surtout sur le faible niveau des élèves en français. La lecture et l'écriture font partie des matières qui posent problème à l'école primaire, alors que toutes deux conditionnent l'apprentissage des autres disciplines et l'acquisition des compétences de base. On ne peut être lu et compris si on n'écrit pas avec netteté.

Le caractère instrumental de la lecture et de l'écriture explique l'importance du volume horaire que le législateur a affecté à ces deux disciplines dès les premières années de la scolarité. Au CP1, par exemple, sur les sept cent vingt (720) heures officielles qu'offrent les programmes d'enseignement de 1989-1990 à l'ensemble des disciplines, la lecture occupe un volume horaire global de cent soixante-huit (168) heures. L'écriture, elle, occupe soixante (60) heures. Les deux matières, à elles seules, représentent donc 31 % du volume horaire annuel d'enseignement au CP1 (programme 1989-1990). Ce volume horaire que le législateur consacre à la lecture et l'écriture montre le caractère incontournable de ces deux matières à l'école et l'importance qu'il y a à en avoir une bonne maîtrise dès les débuts de la scolarité.

Leur importance ne se limite pas seulement à l'école. La lecture et l'écriture sont aussi un instrument pour la vie sociale et professionnelle. Sans la lecture et l'écriture, beaucoup d'activités connaîtraient des difficultés de réalisation. À compétences et aptitudes égales, celui qui lit et écrit avec aisance s'insère mieux dans la vie socioprofessionnelle que celui qui éprouve des difficultés en écriture et en lecture. Cela est d'autant plus vrai que ces deux disciplines favorisent la communication interpersonnelle.

Malgré cette importance, l'on s'aperçoit, à l'analyse des programmes de l'école primaire, que l'étude des sons s'arrête en deuxième année du cours préparatoire. De même, après cette classe, il n'existe plus de programme d'écriture. Le fait de limiter l'étude des sons et celle de l'écriture au CP signifie qu'au sortir de ce sous-cycle, si les programmes et les principes pédagogiques ont été rigoureusement respectés, l'élève ne devrait plus éprouver des difficultés pour lire et écrire. Malheureusement, le constat révèle une tout autre réalité dans les classes. Comme nous le montrerons plus loin dans les constats de chaque

¹ Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

séquence, les apprenants ont encore des problèmes aussi bien en lecture qu'en écriture, même après le CP.

Au-delà des difficultés particulières à chaque discipline, il existe des constats qui sont liés à l'organisation d'ensemble de ces disciplines et qui pourraient en partie justifier les difficultés des élèves. Il s'agit notamment du cloisonnement dont elles font l'objet. La lecture est séparée de l'écriture dans les programmes officiels de 1989-1990. Chacune présente des contenus différents de l'autre. Au lieu que les deux s'articulent pour s'accompagner et se renforcer mutuellement, elles se juxtaposent.

On note également que la première prend plus d'importance que la seconde aux yeux du législateur, comme l'attestent les volumes horaires indiqués ci-dessus : la lecture occupe près du triple du volume horaire de l'écriture. Au niveau des pratiques enseignantes, il arrive que, dans certains cas, comme l'ont relevé des inspecteurs dans un rapport d'analyse des pratiques pédagogiques, l'écriture soit sacrifiée au bénéfice de la lecture. Cela n'aurait-il pas un impact négatif sur l'apprentissage de chacune d'elles ?

Une autre source des difficultés que rencontrent les maîtres dans l'enseignement de ces disciplines est qu'ils ne disposent pas d'indications pédagogiques claires à partir desquelles ils pourraient établir un équilibre et un lien entre les deux disciplines. Ils ne savent pas comment renforcer l'enseignement de l'une par celui de l'autre.

C'est en considérant toutes ces insuffisances que ce livret a été conçu, dans l'objectif de fournir aux enseignants des ressources pédagogiques pour améliorer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP. Il est composé de deux séquences : la première consacrée à la lecture et la seconde à l'écriture. Dans chacune d'elle, on envisagera des stratégies pédagogiques de mise en lien lecture/écriture pour améliorer les apprentissages des élèves.

